



## DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL

### Cellule Départementale Restreinte U12/U13

PROCÈS-VERBAL N° 4 – SAISON 2017/2018

LUNDI 20 NOVEMBRE 2017

**PRESENTS :** Mrs Bastien PASQUEREAU - Eric BOSSARD – Michel DROCHON – Florent MANDIN

=====

#### 1- TIRAGE COUPE DE VENDEE U13

- 73 équipes participantes
- 2 équipes Elite classées 11ème et 12ème au terme des matchs "aller" (fin décembre)
- 30 équipes Division 1
- 41 équipes Division 2
- Ne participe pas : V. LES HERBIERS F. U14 FEM.
- 
- Composition de 4 groupes
- 2 Groupes x 15 équipes = 30
- 1 Groupe x 20
- 1 Groupe x 23

#### 2- TIRAGE CHALLENGE DE VENDEE U13

- 145 équipes participantes
- 63 équipes Division 2
- 82 équipes Division 2
- Ne participent pas : LA ROCHE ESOF. U14 FEM. – ST GEORGES DE MTGU U14 FEM  
ILE D'YEU SS – L'HERMENAULT FCPB 3 – FONTAINES ASTV 2
- Composition de 9 groupes
- 5 Groupes x 16 équipes = 80
- 3 Groupes x 15 = 45
- 1 Groupe x 20

#### 3- DATES

- Journée 1 : samedi 13 janvier 2018
- Journée 2 : samedi 20 janvier 2018
- Journée 3 : samedi 27 janvier 2018

#### 4- MODALITES

En cas d'intempéries, la cellule U13 se réserve le droit de reporter une journée.

Un club possédant un arrêté municipal (déposé dans les temps) déclenche la procédure suivante :

- 1- Le club voit s'il y a possibilité de déplacer le plateau dans un des 4 clubs concernés et en informe le District lors de l'envoi de l'arrêté municipal
- 2 - En cas d'arrêtés sur les autres terrains des clubs concernés, le plateau sera reporté à une date fixée par la cellule U12-U13.

Le responsable de la Cellule,  
Florent MANDIN